

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamé, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

INTERVIEW

^ Être ministre, selon Momo

- Le ministre délégué auprès du ministre d'Etat en charge de la Justice raconte ses premiers jours de travail au gouvernement ;
- Il décrit les rapports qu'il entretient avec le garde des Sceaux, Laurent Esso. **Page 9**



Page Douala

8 **Une marche du SDF étouffée**

Page Axe Ngaoundéré -Touboro

5 **Un accident fait plus de 20 morts**



L'APPLICATION MOBILE MUTATIONS.



Disponible en Téléchargement Gratuit Sur Ton Mobile Android.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CABINET DU MINISTRE DELEGUE



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

MINISTER DELEGATE'S OFFICE

TRAVAUX PRÉPARATOIRES POUR LA PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIÈME PHASE DE LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LONG TERME

Conférences de consultations scientifiques

Yaoundé, Hôtel Mont Febé du 26 au 29 mars 2019

Appel à Communications

Délai de soumission : 01 mars 2019

1. Contexte et objectif de la conférence

Dans le cadre de l'élaboration du document cadre de la planification de la mise en œuvre de la deuxième phase de la Vision 2035 qui ira de 2020 à 2027, le MINEPAT conduit depuis 2017 des travaux préparatoires qui impliquent entre autres activités, la tenue de consultations participatives avec les professionnels du monde universitaire et de l'entrepreneuriat privé.

Ainsi, l'objectif de cette conférence est de recueillir les contributions du monde universitaire et professionnel dans le cadre des réflexions entamées pour la planification du développement économique et social du Cameroun pour la prochaine décennie. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- (i) recueillir les avis des chercheurs et autres acteurs sur l'état des lieux du développement économique et social du Cameroun ;
- (ii) recueillir les avis des chercheurs et autres acteurs sur les principales tendances et dynamiques en cours et leurs enjeux pour le développement économique et social du Cameroun durant la prochaine décennie ;
- (iii) recueillir les avis des chercheurs et autres acteurs sur les principales réformes à envisager pour atteindre les objectifs de développement économique et social du Cameroun durant la prochaine décennie.

2. Eligibilité

Cet appel à communications concerne les individus des deux sexes ayant des connaissances et aptitudes avérées dans un quelconque domaine du développement socio-économique relatif aux thématiques déclinées ci-dessous. Il s'agit des chercheurs et universitaires ; des membres des organisations patronales ; des professionnels du secteur privé ; des membres des ONG et de la société civile ; des partenaires techniques au développement.

3. Thématiques de la conférence

Les soumissions attendues doivent porter sur le domaine du développement économique, du développement social ou de la gouvernance. En particulier, elles doivent couvrir les thématiques suivantes :

Thématique 1. Caractérisation du paradigme de développement et analyse de sa pertinence compte tenu de l'objectif d'émergence

Thématique 2. Diversification et compétitivité de l'économie camerounaise : quelles stratégies pour l'émergence ?

Thématique 3. Financement de l'économie et efficacité du système bancaire : quelles réformes pour améliorer l'accès au crédit ?

Thématique 4. Développement des infrastructures et de la dette publique : modalités de choix et de financement

Thématique 5. Agriculture, pauvreté dans le monde rural et auto-suffisance alimentaire : faits stylisés, perspectives et enseignements à capitaliser pour l'émergence du Cameroun

Thématique 6. Education, capital humain et marché du travail : quels savoirs et compétences pour l'émergence du Cameroun ?

Thématique 7. Dynamique démographique et enjeux pour un système de protection sociale efficace, une couverture sanitaire universelle et un système de retraite soutenable

Thématique 8. Mutations sociales et multiculturelles au Cameroun : opportunités et risques pour l'unité dans la diversité ?

Thématique 9. Qualité des institutions et gouvernance : état des lieux, diagnostic et réformes majeurs à envisager pour parvenir à l'émergence

Thématique 10. Décentralisation, développement inclusif et réduction des inégalités spatiales : défis et enjeux pour l'émergence

4. Date limite

Le délai de soumission des propositions est le **vendredi 01 mars 2019 à 17 heures précises**. Les propositions de communication, **en version Word**, sont à soumettre à l'adresse consult.scien.gtev2@gmail.com avec copie à l'adresse dpps_phase2vision@hotmail.com. Les courriels envoyés devront porter l'objet « **Conférences de consultations scientifiques pour la planification post-DSCE** ». Pour plus amples informations, les personnes intéressées peuvent écrire aux adresses ci-dessus pour entrer en possession de la version complète de l'appel à communications. Les personnes ci-après peuvent être contactées en cas de besoin d'informations complémentaires :

• **NNANGA Ernest**, Chef de Division de la Prospective et de la Planification Stratégique au MINEPAT : 222 23 15 50 (ernnanga@yahoo.fr);

• **NGUETSE Pierre**, Chef de Cellule de l'Elaboration de la Stratégie Nationale de Développement au MINEPAT : 699 35 96 48 (nguetse_pierre@yahoo.fr);

• **KOUOQUENG Yannick**, Cadre à la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique au MINEPAT : 674 53 31 01 (yannickkouoqueng@gmail.com).

(é) Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Chargé de la Planification

Paul TASONG

Laissez le Congo tranquille !

 Par Le mutant

Je le dis comme ça, je n'aime pas l'Eglise dans toutes ses déclinaisons, inclinaisons et inclinations. Cette église qui voit de moins en moins la bille de bois (pédophilie, homophobie et tous ces petits désirs de la chair] qui est coincé dans son œil droit mais plutôt la petite latte qui se trouve dans l'œil gauche de son voisin. Je le dis, et ajoute comme ma grand mère, descendante de Shakespeare : « *I don't care* » (I don't care). S'en fout ! Comme Jean de Dieu Momo rebaptisé « *John of God* » depuis son entrée au gouvernement de Popol.

Quoi ! Que cherche donc cette Eglise catholique qui est en République démocratique du Congo (Rdc), fatiguée de répandre l'odeur du père occidental ! Parce que le Père, le vrai, avec un P gros comme celui-ci, ne connaît pas ces « *entrepreneurs de guerre* » (vous savez, je n'aime pas le père Popol, mais il me plaît toujours de prendre un peu de ses mots et saillies canons) ni de Moïse ni de Jésus ! « *Qui sont-ils* » (vous voyez, je le cite encore même si je n'irai pas jusqu'à dire « *ces apprentis sorciers* », ce sont quand même des « *oints* » de Dieu) pour se substituer aux organes constitutionnels et dire aux Congolais et au monde qui a été élu président par eux après la présidentielle du 30 décembre 2018 ?

Et c'est ici que commence la sorcellerie. Ces gens sont donc plus violents que l'Evangile ! Des sermons sans sermon ni montagne, qui désertent les neufs de leurs églises devenues de véritables Capharnaüms modernes, pour s'occuper désormais à compter les votes dans un pays aussi vaste que la Rdc. On le voit chez nous avec les Kleda et Tumi, qui ne veulent pas laisser le « *Nnom Ngui* » couler ses vieux jours dans une paix de roi. Diantre ! Je

serais aise de voir le gouvernement congolais dépêcher une mission auprès du Vatican pour observer la prochaine élection-désignation du pape où tout n'est que fumée et fumée blanche ! Que les oints de l'église, qui n'a jamais été ni sainte ni saine, qui ne le sera jamais, cessent de nous enfumer !

Dieu soit loué ! L'Union européenne dit avoir « *pris note* » de l'élection de Félix Tshisekedi (enfin !) mais pas « *bonne note* » comme l'Ua. Dieu ! De quoi se mêlent-ils ? Très tôt, après le délire onirique de l'Eglise catholique, prophète hors neufs, la France, la Belgique et les Usa suivis par les girouettes à vent de l'Union africaine, ont rejeté les résultats du vote et exigé un recomptage des voix. Vraiment ! La France d'abord. Moi qui croyais que Macron est plutôt tenu au collet par les Gilets jaunes qui sont aux portes de l'Élysée et qui lui rappellent justement qu'il a été un peu trop bien élu !

Les Usa exigent le recomptage des votes alors que le monde entier attend toujours que le même recomptage de l'élection de 2000 s'achève en Floride. L'Ua, le syndicat de nos roitelets, conduite par Paul Kagame, au... sévices des prédateurs occidentaux de nos richesses. Leur silence est si retentissant qu'on les entend encore condamner l'assassinat de Kadhafi en 2011 et l'arrestation de Gbagbo en 2010, ordonnées par Sarkozy. Osez encore demander pourquoi Popol ne met jamais ses pieds à ce vaudeville qui se joue à Addis-Abeba/

Félix Tshisekedi est l'élu du peuple congolais. Point barre ! En informatique cela signifie, tu mets le point, appuies la barre d'espacement et avances. En langage très diplomatique, et pour le cas d'espèce, avancer signifie, prenez note, messieurs ! Que dis-je, bonne note !

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

Responsable Digital

Pascal Dibamou

Chroniqueurs

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

Caricaturiste

Robert Pougoué

RUBRIQUES

Politique

Jean De Dieu Bidiyas

Société

Paulette Ndong

Economie

Lucien Bodo

Education

Josiane Afom

Tech & Web

Marguerite Papan

Culture

Marthe Ndiang

Sports

Dimitri Mebenga

Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

Rédaction

Wamba Sop, Ibin Hassan, Désiré Domo, Vanessa Bassale, Jean-Chris-

tophe Ongagna, Mélanie Ambombo,

Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud

Inang, Claude Olivier Banaken, Guy

Martial Tchinda, Florentin Ndate-

wouo, Jenner Onana, Perrine Masso,

Cyril Marcel Essissima

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

Chef : Michel Ferdinand

Adjoint : Blaise Djouokep

CORRESPONDANTS

Grand Nord : Jacques Kaldaoussa

Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake

Est : Sebastian Chi Elvido

Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

Service Commercial et Marketing

Chef : Michael Brobst

Responsable Yaoundé : Augustine Nokam

Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

Suzanne Essono Nanga

Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric

KETCHA COURTES AU SECOURS DE YOKI ONANA



Ministère des Affaires Sociales

Les résultats des différents programmes dévoilés



Par Lorine Claudia Agnang (Stagiaire)

A l'entame de l'année 2018, le ministère des Affaires sociales (Minas) s'est donné pour objectif la réalisation de trois grands programmes que sont : « la protection des personnes socialement vulnérables, la solidarité nationale et justice sociale, la gouvernance et l'appui institutionnel », explique le secrétaire général (Sg), Rosalie Louise Aboutou dans son allocution lors de la présentation des vœux 2019 au Minas, mardi 22 janvier dernier. Dans ce discours, elle dresse le bilan des activités menées dans chaque programme. Un bilan « fortement positif et encourageant », estime le Sg. Puisque le travail abattu en ce qui concerne par exemple le premier programme (557), a porté entre autre sur le renforcement social des personnes socialement vulnérables ; la redynamisation de la sensibilisation et de l'éducation des populations à la prévention la lutte contre l'incapacité et autres fléaux sociaux.

Cela ne veut pas dire que les autres programmes n'ont



La Minas recevant les vœux 2019.

pas produit de résultats. Car s'agissant du programme 559, « le Minas s'est engagé tout au long de l'année dernière à assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables, dans le cadre de la mise en œuvre de la solidarité sociale en faveur de l'inclusion socioéconomique des personnes socialement vulnérables ». Au regard de ce bilan, la Minas, Pauline Irène Nguene avoue que « l'année 2018 a été une véritable année charnière ».

Litige

Au tribunal pour une rigole



Par Lorine Claudia Agnang (Stagiaire)

M. Joseph Tchakonte et M. Raphaël Owona qui se retrouvent ce mercredi 23 janvier au Tribunal de première instance d'Ekounou, à Yaoundé sont des voisins. Leurs concessions sont séparées par une rigole bouchée, ce qui amène les eaux usées et de ruissellement à pénétrer les maisons de ces derniers. M.Tchakonte accuse donc son voisin de destruction, de blessures légères et de trouble de jouissance. Les faits que ce dernier nie catégoriquement. D'après la relation des faits par le ministère public, le prévenu aurait, en date du 14 novembre 2017 détruit les travaux engagés par le plaignant en vue du

débouchage d'une rigole pour une issue des eaux; blessé ce dernier à l'aide de se pelle. Vu que ces deux maisons voisines connaissent une difficulté pour gérer les eaux de ruissellement et les eaux usées déversées par leurs voisins se retrouvant en amont, la victime s'engage à déboucher ladite rigole, pour le bien de tous. Action à laquelle M. Owona s'oppose. Car il estime que ces travaux se font sur ses terres. Or d'après les révélations faites par M. Tchakonte, cette parcelle querellée est de 20 m2. Et, il l'a acquise au prix de 75000 Fcfa, et un document a été signé. Face à tout ceci, le délinquant est renvoyé au 25 février prochain.

Pmuc

Maximum de gain pour le nouveau Quinté +

La nouvelle formule de ce jeu "en masse commune internationale" permet aux turfistes et parieurs de gagner jusqu'à 1,3 milliard Fcfa.



Par Blaise Djoukepe

Le Quinté plus change de formule. Désormais, les habitués du Pari mutuel urbain camerounais (Pmuc) auront à faire à une nouvelle formule appelée « Quinté + en masse commune internationale ». Cette nouvelle formule présente quatre rangs de gains : ordre, désordre, Bonus 4 et Bonus 3 avec des rapports de gain Ordre et Désordre qui sont quasiment doublés par rapport à l'ancienne formule. « L'objectif de ce nouveau Quinté plus est de donner la main aux turfistes, de distribuer la totalité des tirelires, des jackpots aux gagnants dans l'ordre et dans le désordre », explique le directeur marketing et communication du Pmuc, Koffi Molonou. Ainsi, ce nouveau Quinté + permet de supprimer le numéro complémentaire et de redonner beaucoup plus de chance de gagner et la totalité de ce qui est mis en tirelire aux différents gagnants.

La masse commune ne donne donc pas plus de chance aux parieurs de gagner. Par ailleurs, pour chaque Fcfa joué, explique Koffi Molonou, « on a beaucoup plus de gains, parce qu'on parie avec les parieurs de 32 pays. Tous ces pays contribuent dans cette masse commune. Et cela profite en premier lieu aux parieurs ». Sur les 32 pays dans lesquels se joue le Quinté + en masse commune internationale lancé à Douala, hier, mercredi, 23 janvier, neuf sont africains. Ce Quinté + nouvelle formule sera joué uniquement les dimanches.

Toute fois, la formule de jeu reste la même. La mise de



Photo de famille des responsables du Pmuc.

base est de 500Fcfa pour les parieurs basés au Cameroun et de 2 Euro pour la France. Le parieur misant 500Fcfa jouera pour le tiers de la mise de base qui varie entre 325 millions Fcfa et 1,3 milliard Fcfa. En cas de gain, son rapport sera le tiers du rapport international. Pour obtenir la totalité de la mise de base internationale, le turfiste du Ca-

meroun devra multiplier sa mise de base par trois. Et les chances de gain sont plus grandes. « On gagne entre 3 à 6 fois plus sur un pari avec la nouvelle formule », rassure l'administrateur directeur général adjoint du Pmuc, Tatyana Eldin qui entend faire plus de gagnants avec le Quinté + en masse commune internationale.

Océan

13 pêcheurs interpellés

Ils sont accusés d'avoir franchi les eaux territoriales équato-guinéennes pendant leur activité de pêche dans l'arrondissement de Campo.



Par Lazare Kingue

Déjà un triste séjour de quatre jours entre les mains des forces de l'ordre équato-guinéennes pour 13 pêcheurs camerounais exerçant leur activité dans le département de l'Océan. Ils ont été interpellés le dimanche 20 janvier dernier par l'armée marine de ce pays frontalier du Cameroun par Campo. Le motif principal retenu contre eux est d'avoir franchi les

eaux territoriales du pays d'Obiang Nguema pendant leur activité de pêche. Alors même que ces eaux sont protégées par des accords internationaux.

Les personnes interpellées sont pour la plupart des pêcheurs originaires de Kribi et accostant au débarcadère de Mboamanga et de Mahalet. Les uns pratiquent la grande pêche à la ligne visant des gros fruits de mer notamment brochets et requins. Les autres, majoritaires, utilisent les filets et happent régulièrement des variétés telles que des bars, des tilapias, la dorade, la sole (...) la carpe, sans compter un grand nombre de crustacés. Pour avoir ce rendement, il faut se rendre au large de l'Océan Atlantique. Mais l'activité n'est pas toujours facile. Le



Une vue du débarcadère.

large est bondé de concurrents nigériens, béninois, guinéens et gabonais qui usent de tous les moyens pour raffer le grand score de pêche.

Entre temps, les eaux territoriales sont protégées par la marine nationale camerounaise et la marine nationale équato-guinéenne. Généralement, à en croire certaines sources, il faut beaucoup de subterfuges et de négociations avec les garde-côtes et les marins des deux pays pour rentrer en sécurité avec une bonne partie de son produit de pêche. Et quand il y a mésentente, cela se termine parfois par des affrontements violents donnant lieu à des interpellations. « Quand la marine nationale nous prend en infraction, les militaires exigent de nous une somme d'argent et

Axe Ngaoundéré-Toubo

Une vingtaine de morts dans un accident

Mercredi noir pour de nombreuses familles. Hier 23 janvier a eu lieu le premier grand accident de l'année. En effet, dans l'après-midi, une hécatombe s'est produite sur l'axe Ngaoundéré-Toubo, dans la région de l'Adamaoua. Une vingtaine de morts enregistrés. Selon des riverains, ce lourd bilan serait le résultat d'une collision. Les accidents de circulation font en moyenne par an au Cameroun 1200 décès et des dégâts matériels estimés à plus de 100 milliards Fcfa, avait annoncé le Ministère des Transports.

une quantité de poissons. Quand on refuse de céder pour des raisons de mauvaise pêche, ils nous embarquent et nous gardent en cellule comme des truands ». Déploie un pêcheur qui souligne au passage que leurs pirogues de pêche et autres matériels sont alors confisqués et ne sont jamais rendus même au terme des négociations entre Etats.

A la préfecture de l'Océan, une source bien introduite renseigne que le phénomène n'est pas nouveau. En 2018, une dizaine d'interpellations du même genre ont été enregistrées. A chaque fois, le préfet de l'Océan Antoine Bisaga et le sous-préfet de l'arrondissement de Campo ont entrepris des démarches diplomatiques pour faire libérer leurs compatriotes. Seulement, le phénomène persiste malgré la sensibilisation faite à l'endroit des opérateurs de pêche camerounais de respecter la limite territoriale des eaux. Tant il est vrai que ce côté-là regorge de plus de poissons que le côté camerounais. « Nous sommes déjà fatigués de les sensibiliser. Mais nous ne pouvons pas aussi abandonner des citoyens camerounais aux mains des forces de l'ordre étrangères », souligne la source.

Lundi dernier, le sujet a été évoqué lors de la réunion de coordination administrative qui se tient chaque début de semaine à la préfecture de l'Océan. Une fois de plus, Antoine Bisaga a pris les devants. Les négociations entre les autorités administratives de Bata et de Kribi pour la libération des 13 captifs sont en cours.

Bafoussam

Cinq présumés malfrats interpellés

Ils sont accusés de vol de motos avec demande de rançon, braquage et cambriolage.



Par Robert Nkaké

Fin de parcours pour cinq présumés malfrats. Yannel Djoko Kuate alias « Confort », âgé de 23 ans, par ailleurs chef de gang, a été pris dans sa course folle, le 16 janvier dernier, après sa forfaiture, indexé par ses voisins au quartier Djeleng 5, dans l'arrondissement de Bafoussam 2e, région de l'Ouest. Ce dernier semait la terreur dans les secteurs de Tougang ville, Tougang village et Djeleng. Il séjourne désormais dans les locaux de la Brigade de gendarmerie du coin. Il était spécialisé dans le vol de motos avec demande de rançon, braquage et cambriolage.

Tout part des plaintes des habitants de l'arrondissement de Bafoussam 2e et des victimes. Celles-ci vont inciter le commandant de compagnie de gendarmerie du lieu, à mener des enquêtes et à faire la chasse à l'homme. « Ce

renseignement nous a permis de mettre la main sur le chef de gang, cinq jours après les enquêtes. Après exploitation, nous nous sommes rendus au domicile du présumé voleur où nous avons saisi une arme de guerre (un pistolet automatique), et ce dernier a dénoncé ses complices qui habitent le même quartier Tougang que lui. Séance tenante, nous nous sommes rendus, avec les différents camarades de la brigade de recherche II, et nous avons interpellé quatre autres », explique le capitaine Guillaume Assala qui a d'ailleurs profité de l'occasion pour remercier les populations pour leur franche collaboration, les appelant à multiplier de vigilance, et réitère la disposition de la compagnie à mettre hors d'état de nuire les auteurs de trouble dans son unité.

Au détour d'une opération menée par les gendarmes, ses aco-

lytes sont interpellés. Il s'agit de : Alain Sob alias « La menace » 23 ans, Alex Yonkeu Mbianda 23 ans, Marcel Tientcheu Mbouwa, alias « Bamenda », 23 ans, Valéry Chatué Kengné, alias « Signature », 21 ans. Dans leur butin ces infortunés, dont la moyenne d'âge est de 21 ans avaient dans leur escarcelle de nombreux objets volés : un fusil de chasse calibre 12, des ordinateurs portables et téléphones, des porte-monnaies, machettes, couteaux, entre autres. Tous ont été présentés récemment au public le 22 janvier dernier. Les infortunés méditent leur sort dans les locaux de la Brigade gendarmerie de Djeleng 5, où ils attendent leur déferrement dans les instances du Tribunal militaire à Bafoussam, avant d'être jugés, répondre de leurs actes et être écroués à la prison centrale de la même ville. Ce qui vient davantage confirmer que l'insécurité a refait surface.

Redoublant

Ces attitudes qui déroutent

Désinvolture, excès de zèle sont entre autres comportements qui conduisent à l'échec de certains élèves qui reprennent déjà la classe.



Par Mélanie Ambombo

« Le 21 décembre dernier jour de remise des bulletins pour le compte de la fin du 1er trimestre, les cinq meilleurs de ma classe venaient tous de la 2nde », témoigne une élève inscrite en Première D au Lycée de Sa'a, un arrondissement du département de la Lekie, région du Centre. Selon cette adolescente, c'est au septième rang que va se classer le premier redoublant. Toujours pour le compte du 1er trimestre, la meilleure de la Première Esf (économie sociale et familiale) au Collège Frantz Fanon de Nkondengui à Yaoundé, sortait elle aussi tout droit de la classe de seconde. « Chaque année, le meilleur de la classe est toujours celui qui y arrive nouvellement », tranche un enseignant de philosophie au Lycée bilingue d'application (Lba) de Yaoundé. Le redoublement, aussi connu sous l'appellation de « doublage » ou « échec » désigne la reprise d'une année scolaire par un élève quand ses résultats annuels sont insuffisants. Surnommé dans le jargon camerounais « vieux-cahier » ou « tome 1, 2... », le redoublant, contraint de reprendre une classe n'est pas souvent celui qui obtient les meilleurs résultats scolaires. « Pour le comprendre, il suffit juste de vous intéresser à son attitude. En reprenant la classe, il est parfois persuadé de tout connaître. Ne se remet pas

en question et reconduit fatalement les mêmes lacunes », croit savoir l'enseignant de philosophie. En plus, comme l'indique un enseignant de mathématique, ce type d'élève croit que l'ancienneté lui confère une certaine compétence et c'est la raison pour laquelle il échoue une deuxième fois.

« Le redoublant est généralement un désordonné et désinvolte. Il vient par exemple en cours avec ses vieux cahiers. Etant donné que certains enseignants ne reformulent pas souvent leurs cours, il va jusqu'à compléter leurs phrases », explique l'enseignant de mathématique. « Quand j'arrivais en terminale l'an dernier, il y avait une fille qui reprenait la classe. Elle ne venait pas tous les jours et comptait sur ses vieux cahiers. Seule la philosophie l'intéressait et c'est le seul cours qu'elle suivait. En parcourant nos cahiers, elle nous disait parfois que les enseignants nous trompaient. Au final elle n'a pas réussi au baccalauréat pour la deuxième fois », témoigne une étudiante à l'Université de Yaoundé I.

A côté de ses redoublants condamnés par leur attitude désinvolte, un proviseur de lycée croit savoir qu'il y a une autre catégorie composée de ceux qui sont réellement faibles car arrivés dans une classe sans niveau. « Même en reprenant la classe et mal-



Des élèves en classe. égalité de chance !

gré les efforts, ils ne réussissent pas parce qu'ils manquent de beaucoup de pré requis pour avoir brûlé les étapes. Ils ont généralement besoin de répétiteurs assidus », affirme ce chef d'établissement. Il poursuit d'ailleurs : « au Cameroun on va en classe supérieure avec une moyenne supérieure ou égale à 10 de moyenne mais ce type d'élève se retrouve en classe supérieure parce qu'on a ce qu'on appelle délibérations qui participent du système d'évaluation. Avec elles, on va prendre en 5e des enfants avec 09 de moyenne en fonction du contexte. » Le niveau des redoublants dépend aussi des zones. « Dans l'arrière-pays, ce n'est pas évident il fait beaucoup de travail pour qu'ils soient les meilleurs. Il faut aussi savoir que généralement dans les classes scientifiques, les enfants qui reprennent sont parmi les meilleurs tout le contraire des littéraires où les choses sont plus aléatoires », renseigne un autre enseignant.

Joseph Bomda

Le redoublant qui ne sait se remettre en question peut sombrer dans l'échec

Le conseiller d'orientation scolaire explore les pistes de prise en charge de ce type d'élève.



Par Mélanie Ambombo

Faut-il suivre un redoublant de manière particulière?

Un redoublant est un élève qui a échoué et va devoir refaire les bancs de la même classe ou ailleurs. Il porte en lui les stigmates de l'échec et se sent étiqueté, à raison ou à tort, de paresseux sinon d'incompétent. Ce faisant, il mérite une attention particulière pour retrouver la confiance en soi et faire face aux regards inquisiteurs et souvent moqueurs de son entourage. Cette attention est d'autant plus importante qu'il est obligé de continuer ses études dans le même milieu scolaire. C'est dire que le redoublant est un élève en situation particulière ; mieux à besoins spécifiques qui mérite l'attention. Du fait de l'ignorance de cette particularité, certains redoublants s'enfoncent davantage parce que leurs familles et encadreurs ne comprennent pas qu'ils ont besoin d'un soutien différencié.

Cette perte de confiance en soi ne joue-t-elle pas en sa défaveur ?

Il est important de relever que tous les redoublants n'ont pas nécessairement besoin d'un suivi particulier. L'introspection et la critique de soi amènent certains à se ressaisir parce qu'ayant compris ce qui les a fait chuter. Ainsi, les fatalistes qui lient leur sort à des forces exogènes à eux seront d'autant plus désavantagés que ceux qui ont compris qu'il ne sert à rien de chialer après une chute et que l'important est de se relever et faire son chemin tête haute. Le redoublant qui n'a pas le sens de la remise en question de soi est celui-là qui sera le plus désavantagé et pourra sombrer dans l'échec.

Pour ne pas donc être désavantagé, le redoublant a besoin d'une éducation à la croyance en soi et au pouvoir de soi pour remonter la pente. Parce qu'en réalité, une éducation au sentiment d'efficacité personnelle est la voie vers le succès en dépit des écueils. **Au vu de ces constats, ne faut-il pas annuler le redouble-**



ment?

Annuler le redoublement serait faire entorse à l'évaluation dont la finalité est de planifier les stratégies de remédiation. Au terme d'un apprentissage, il est important de s'assurer que l'élève a acquis les compétences prévues dans le sens souhaité. Celui qui ne répond pas au référentiel des compétences attendues doit reprendre le parcours sinon les matières qui lui font défaut. Faire avancer celui qui aurait pu redoubler c'est l'obliger à travailler davantage pour être à la hauteur de ses pairs. Cela dit, c'est plus d'énergie à dépenser. Les risques de découragements peuvent être élevés s'il n'est pas suivi. C'est dire que personnellement, dans un contexte où l'élève n'est pas bien outillé à souhait pour affronter le processus enseignement-apprentissage, je suis contre la promotion collective parce qu'elle charrie des ratés qui

Nominations

La ministre des Enseignements secondaires (Minesec), Nalova Lyonga a procédé ce 23 janvier à la nomination des responsables dans les services déconcentrés de son département ministériel. Dans ce sens, les directeurs des Ecoles normales d'instituteurs de l'enseignement général (Enieg) ont été nommés dans la quasi-totalité des régions du Cameroun. Au travers de ces nominations, la Minesec a mis à la retraite une partie de son personnel, maintenu d'autres en postes, muté certains et promu les autres.

dénaturent dans le temps la qualité de l'éducation.

N'y a-t-il rien à améliorer?

Le redoublement est un fait social interpellateur. Par son truchement l'élève autant que sa famille, son ou ses enseignant (s) et le système éducation sont interpellés. Le tout n'est donc pas de brimer le redoublant, mais de se demander si chacun à son niveau a fait ce qui est attendu de lui à la hauteur de ce qu'il aurait fallu. Dans le contexte camerounais, cela demande, dans un premier temps, de situer l'élève comme le premier architecte de son succès. Ensuite, l'amener à comprendre que son entourage n'est que facilitateur de son succès. Pour autant, il est capital que chaque acteur de sa socialisation s'assure d'avoir bien fait ce qu'il a à faire. L'état doit par exemple améliorer les conditions de travail de l'enseignant ; la famille doit payer les fournitures scolaires et faire un suivi de proximité ; ...

Que doit faire un redoublant pour surmonter son échec ?

L'être humain est par essence un être dynamique. Il a la capacité de diriger par lui-même ses propres actions. N'en déplaisent aux commerçants du service religieux qui font la promotion de la prière sans travail à prix d'or ! Ainsi, pour que le redoublant se remette au travail, il doit d'abord croire en lui parce que c'est dans son intérêt. Il doit se fixer des objectifs dans la vie et exister dans le sens de les réaliser. Ceci lui donnera d'exercer par lui-même un contrôle sur lui et de choisir sinon de changer les conditions défavorables à son succès. Bien sûr son environnement doit l'accompagner et l'encourager.

Vision 2035

Le gouvernement passe la première étape au crible

Le groupe technique d'encadrement finalise ce jour le rapport de revue des politiques de développement menées entre 2010 et 2018.

 Par Pascal Dibamou

La première phase de l'implémentation de la stratégie nationale de développement est en cours d'évaluation par le groupe technique d'encadrement commis à cet effet. Débutés hier 23 janvier sous la coordination de Paul Tassong, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), les travaux s'achèvent aujourd'hui par la finalisation du rapport de revue des politiques de développement menées entre 2010 et 2018. Il s'agit d'un document d'étape au processus d'élaboration de la stratégie de développement au titre de la seconde phase de la vision 2035.

Ce rapport est la mise en cohérence des résolutions des six groupes de travail constitués pour ladite cause et donc les thèmes ont porté sur la situation socio-économique récente du Cameroun sur la période évoquée supra et la situation de la mise en œuvre des considérations clés de la stratégie de la croissance et de l'emploi. Ils portent aussi sur l'évaluation de la mise en œuvre de la



Stratégie de développement. L'heure de l'évaluation.

stratégie de croissance, volet capital humain (Santé publique, éducation et formation professionnelle, service sociaux et genre), l'élaboration de la mise en œuvre de la politique de l'emploi, l'évaluation de la mise en œuvre de la

stratégie de gouvernance et gestion stratégique de l'état et enfin, l'évaluation globale du schéma conceptuel du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsc) et de sa mise en œuvre.

La vision 2035 du Cameroun se décline en trois phases. La première couvre la période 2010-2019. Elle a pour objectif la modernisation de l'économie et l'accélération de la croissance. Cette phase se décline à travers le Dsce, le cadre de référence de l'action du gouvernement, lequel prend fin en décembre prochain. La seconde phase qui va de 2020 à 2027 a pour but de faire accéder le Cameroun au stade de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. La dernière phase ira de 2028 à 2035. C'est au cours de cette période que le Cameroun entend devenir un nouveau pays indus-

trialisé émergent, c'est-à-dire un pays dont la croissance est portée par la valeur ajoutée manufacturière à près de 25% du Produit intérieur brut et la valeur des produits manufacturés à plus de 50% des exportations, entre autres.

Guy Gweth

Développer la capacité d'anticipation des chefs d'entreprises

Le président du Centre africain de veille et d'intelligence économique, présente le but visé par la session de formation dans ce domaine.

 Par Florentin Ndatewou

Quelle est la motivation qui justifie l'organisation de cette formation débutée le 22 janvier dernier à Yaoundé ?

C'est une formation intensive, courte et certifiante en veille et intelligence des marchés africains. Elle est motivée par l'exacerbation de la concurrence aujourd'hui sur les marchés africains. Des pans entiers de notre économie sont encore occupés et dynamisés par des acteurs non nationaux. Il n'y a pas encore des champions nationaux, des entreprises capables de faire face à la compétition internationale au niveau national, et surtout de partir à la conquête des marchés extérieurs. Le but de cette formation c'est d'outiller à la fois le monde de l'entreprise et celui de la société civile à surveiller leur environnement respectif donc à faire de la veille, à aller collecter des informations relatives à la concurrence, la norme, ainsi que leurs autres partenaires, notamment les parties prenantes aux différentes affaires. Une fois qu'ils ont collecté ces informations, ils doivent être beaucoup plus proactifs, capables d'anticipation, et surtout influencer la décision publique.

Avez-vous l'impression que le message véhiculé est reçu par la cible ?

Nous avons les acteurs du monde de l'entreprise, de la société civile, et ça fait un très beau mariage entre les deux, parce que de plus en plus aujourd'hui, l'un a besoin de l'autre notamment en ce qui concerne la compétitivité des entreprises africaines. Aujourd'hui (22 janvier, ndlr) c'est le premier jour d'une formation qui va durer cinq jours. A ce stade il n'est pas encore possible de dire si la cible a déjà intégré, mais, on sent dans les



réflexions des uns et des autres que le message commence à passer. Je rappelle que vers la fin de l'année 2018, j'ai été faire une conférence sur le même sujet au Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) pendant une journée, et on n'a été rassuré de savoir que l'intelligence économique faisait partie des trois piliers du président Tawamba du Gicam.

Les participants ont-ils exprimé une doléance particulière en rapport avec l'intelligence économique ?

Clairement. Nous avons aujourd'hui une clientèle qui est très intéressée par des préoccupations liées notamment à l'influence de la décision publique. Cela passe d'abord par la surveillance des différents environnements, mais, ils sont préoccupés par l'influence de la décision publique. Ce sont de gros acteurs nationaux qui estiment que s'ils laissent l'Etat seul agir, il peut arriver

Emprunt obligataire

Au mois de juin 2019, le Trésor public camerounais devrait en principe, repartir sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays, pour un nouvel emprunt obligataire d'un montant de 100 milliards Fcfa. C'est ce que révèle le calendrier indicatif annuel des opérations sur les titres publics mis à la disposition de la Banque centrale des Etats de l'Afrique centrale par le ministère des Finances. Cette opération sera le 6^e appel public à l'épargne de l'histoire des finances publiques camerounaises, après le tout premier lancé en décembre 2011. Jusqu'ici, toutes ces opérations de lever de fonds auprès du grand public, en vue de la réalisation de grands projets d'infrastructures, ont été couronnées de succès. Lors de la dernière opération du genre, en novembre 2018, le 5^e emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun avait été souscrit, les investisseurs ayant servi au Trésor public une enveloppe de 204 milliards Fcfa. La demande initiale était pourtant de 150 milliards Fcfa. Une autorisation de surallocation délivrée au gouvernement par la Commission des marchés financiers, le régulateur du marché boursier local, avait finalement permis à l'Etat d'empocher 200 milliards Fcfa.

que l'Etat n'agisse pas dans le sens de leur intérêt. Donc ils veulent avoir les méthodes, les outils et les techniques qui leur permettent d'entrer dans un dialogue fécond avec les pouvoirs publics, et à modifier leur décision dans le sens des intérêts économiques de ces parties. Donc, oui il y a de vrais besoins ; et pour tout vous dire, au mois de mars prochain, on a trois sessions de formation qui vont se dérouler à Douala au siège du Gicam. Nous allons également nous battre pour que d'ici la fin de l'année en cours, nous organisions une session de formation en intelligence économique et le journalisme, parce que c'est un aspect crucial, qui peut permettre de dynamiser l'activité journalistique dans une meilleure collecte d'information, c'est-à-dire avoir accès à une information rapide, fiable, et qui peut être documentée.

Scandales de la Can

Joshua Osih et Nintcheu arrêtés puis relaxés

Le 1er vice-président du parti et son président régional pour le Littoral ont été interpellés alors qu'ils entendaient dénoncer les dérives ayant conduit au retrait de la compétition, hier dans les rues de Douala.



Par Renaud Inang et Tatiana Ngnombouowo

D'après des témoins, c'est aux environs de 15 heures que Jean Michel Nintcheu et Joshua Osih, respectivement président régional et premier vice-président du Social Democratic Front (SDF) pour le Littoral ont été interpellés au lieu-dit Douche Akwa alors qu'ils commençaient à peine la marche. Le premier a été embarqué manu militari dans un véhicule de la police, avant d'être purement et simplement relaxés. Quant au deuxième, il a été escorté jusqu'à son domicile par des éléments des forces du maintien de l'ordre. D'après Carlos Ngoualem, militant du SDF et adjoint au maire de Douala 5e, du gaz lacrymogène a été tiré par la police pour disperser la foule et les autres marcheurs. C'est la seule action constatée au courant de cette journée, pour laquelle Jean Michel Nintcheu avait programmé des marches dans les arrondissements de Douala 1er, 3e et 5e. Devant la clôture de la salle des fêtes d'Akwa, hier mercredi vers 13h30, aucun militant du « parti de la balance » n'est visible, contrairement à ce qui était promis depuis quelques jours. C'est en effet à cet endroit que doivent se retrouver les membres et



Douala. Les forces du maintien de l'ordre mobilisées.

les sympathisants de ce parti, basés dans l'arrondissement de Douala 1er, pour une marche de protestation contre l'impunité des personnes impliquées dans les scandales du retrait de la Coupe d'Afrique des nations (Can) de football 2019 au Cameroun. A ce carrefour devant servir de point de départ de la marche,

juste deux pick-up de la police et de la gendarmerie sont stationnés. Sur l'itinéraire de ladite marche dont le point de chute était le Tribunal de première instance (Tpi) de Bonanjo, pas l'ombre d'un seul manifestant.

L'ambiance est identique au rond-point Dakar, point de départ de la marche de Douala 3e, qui devait conduire les manifestants au Tpi de Ndokoti. La présence de quelques policiers et gendarmes est visible. Mais les manifestants sont absents. Idem au lieu-dit Axe-lourd Bépanda, dans l'arrondissement de Douala 5e où les marcheurs devaient se rassembler. Aucun militant en vue, ni d'éléments de la police ou de la gendarmerie. Pas de marcheurs sur le trajet qui conduit à Ndokoti, point de chute de la marche, où un pick-up de la gendarmerie est visible. La journée a relativement connue une ambiance habituelle dans les différents arrondissements où devaient avoir lieu cette marche de protestation.

Crise anglophone, code électoral, forme de l'Etat...

Le SDF tonne de rage

Le parti de John Fru Ndi promet d'empêcher la tenue de nouvelles élections tant que le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ne sont pas pacifiés, un nouveau code électoral adopté, entre autres conditions.



Par Jean De Dieu Bidias

Lors de la session de son Comité national exécutif (NEC) tenue samedi dernier à Yaoundé, le Social Democratic Front (SDF) s'est de nouveau indigné de l'enlisement de la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et redit que celle-ci trouve ses racines politiques dans « le problème anglophone qui remonte à 1961, et qui s'est intensifié en 2016 avant de devenir une véritable guerre civile à part entière depuis 2017 ». Dans tous ses discours, en particulier ceux du 6 novembre 2018, du 31 décembre 2018 et du 18 janvier 2019, ont dénoncé Ni John Fru Ndi et ses camarades, « M. Biya a fait preuve d'un mépris total pour les peuples lésés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Dans ces trois discours, il a insisté avec cohérence sur la neutralisation des dissidents, justifiant ainsi l'affirmation qu'ils ne sont pas Camerounais, plutôt que sur le dialogue pour résoudre cette crise politique. Pour montrer davantage son insensibilité à cette grave crise, il continue de former des commissions non pertinentes, la dernière en date étant le Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration ».

Le parti a réitéré sa position selon laquelle le président de la République devrait immédiatement accorder une amnistie générale à tous ceux qui sont en prison, en exil ou en fuite du fait de la crise sécessionniste. Par ailleurs, il exige un cessez-le-feu immédiat et l'organisation d'un dialogue constructif avec les autres parties en présence afin de trouver des solutions durables au problème anglophone. En effet, « le problème est politique et non une question d'insécurité qui nécessite des solutions militaires comme c'est le cas avec l'insurrection de Boko Haram. Nous rappelons à M. Biya que le problème anglophone est unique et n'a rien de semblable au problème de Boko Haram », insiste le SDF. Pour qui il est temps de créer une « Commission nationale vérité, réconciliation, reconstruction et réinsertion des victimes de la crise », mettre en place une commission constitutionnelle chargée notamment de déterminer la forme de l'État, un code électoral consensuel et un



John Fru Ndi. En colère.

organe indépendant chargé de l'organisation des élections. « Faut de quoi, le SDF s'opposera avec véhémence à toute tentative d'organiser de nouvelles élections dans ce pays dans le climat sociopolitique chaotique actuel, car, cet environnement est délibérément créé pour faciliter la fraude électorale ».

La stratégie du « parti de la balance » pour empêcher la tenue de quelque élection que soit en l'état actuel des choses n'a pas été dévoilée, mais on se rappelle que, pour les mêmes raisons, il a menacé il y a quelques années d'appeler les Camerounais « à limer leurs machettes » pour chasser Paul Biya et son gouvernement. En 2017, le SDF avait également appelé les électeurs potentiels à ne pas s'inscrire sur les listes électorales, avant de se dédire.

Minat

Le discours présidentiel comme boussole en 2019



Par Jean-Christophe Ongagna

Le ministre de l'Administration territoriale (Minat), Paul Atanga Nji, entend continuer à respecter les « hautes directives » du chef de l'Etat, Paul Biya. Il l'a fait savoir le 21 janvier dernier, lors de la cérémonie de présentation des vœux qu'il présidait dans le département ministériel dont il a la charge depuis le 02 mars dernier. Et pour 2019, Paul Atanga Nji va baser son action sur le discours



Atanga Nji recevant les vœux de nouvel an.

présidentiel. « L'année 2019, c'est une année de défis. [...] La feuille de route de [notre] ministère, c'est le discours du chef de l'Etat du 31 décembre 2018. Nous devons assurer la sécurité des personnes et des biens, renforcer la vigilance, et davantage contrôler les activités politiques, religieuses, les activités des chefs traditionnels », a déclaré le Minat.

Dans cette perspective, Paul Atanga Nji n'exclut pas l'organisation éventuelle d'une élection cette année. « Et dans ce cas, nous allons l'aborder avec la même détermination, la même rigueur et le même sérieux. Dans le cas d'un éventuel processus électoral, nous devons garantir la sécurité des élections, accompagner ElecCam (Elections Cameroon, NdI) et permettre que les partis politiques puissent se déployer sur le terrain sans problème ».

A cela, il faut ajouter l'accompagnement et la coordination des actions entreprises par le chef de l'Etat dans la résolution de la crise anglophone avec le Comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (Cddr), le Plan d'assistance humanitaire d'urgence (Pahu). Tout cela, a souligné Paul Atanga Nji, devra être fait en synergie avec ses collaborateurs directs et les « chefs de terre » dans un esprit de « paix, de stabilité des institutions, d'unité nationale et de vivre-ensemble ».

Jean De Dieu Momo

J'ai envie d'être comme Paul Biya

Le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de la Justice, garde des Sceaux, raconte ses premiers jours de travail au sein du gouvernement.



Par Crtv (retranscription par Jenner Onana)

Vous êtes parmi les nouveaux membres du gouvernement et vous avez assisté le 16 janvier dernier à votre tout premier conseil ministériel présidé par le chef de l'Etat, Paul Biya. Peut-on partager vos sentiments ?

J'ai été très impressionné effectivement, d'autant plus que c'est la première fois que j'arrivais à ce haut lieu qui tient la République. Et attendant l'entrée de Son Excellence Monsieur le président de la République, j'étais là, j'étais très inquiet et puis, il est sorti dans mon dos. Je ne savais pas que c'était une porte. Une porte s'est ouverte dans mon dos, et il est sorti directement. J'ai sursauté ; tout le monde s'est levé. Et donc franchement, je puis vous dire que j'étais heureux de voir autour de moi tous ces collègues aînés qui avaient l'habitude d'y être, et je disais : voici donc les gens qui bâtissent la République, voici donc les gens qui construisent ce pays, voici les gens qui construisent le Cameroun. Je vais vous dire que j'étais heureux de me retrouver aussi parmi eux. Je suis heureux d'être parmi ceux qui ont la lourde charge de construire ce pays. J'ai senti le poids énorme, lourd de ma responsabilité, de la responsabilité qui pèse sur mes épaules. La responsabilité que le chef de l'Etat a bien voulu placer oser en moi. Je me suis senti investi d'un devoir souverain, d'un devoir de rendre service à mon peuple.

Quant au message, aux prescriptions du président de la République, êtes-vous prêt ?

Oui, comment ne pas être prêt ? On a envie de tout donner. Ces gens travaillent, ces gens qu'on voit de l'extérieur travaillent. Moi je viens de l'extérieur, et je vois comment ça se passe. C'est-à-dire que, vous entrez au bureau à 8h du matin, et à minuit, vous y êtes encore parce qu'on travaille tous les dossiers de la République et ceux d'ailleurs. C'est-à-dire, ceux qui viennent de l'extérieur. Non seulement avec ça, vous avez les sollicitations de tous les Camerounais, ma salle d'attente ne désemplit pas. Donc, y étant, en écoutant le chef de l'Etat, j'étais rempli de l'idée de servir et de l'idée de sacrifice suprême pour mon pays. Je vois pourquoi ces gens-là, ils se donnent tous et complètement. Tt nous, quand je parle de nous, c'est-à-dire moi, j'étais dans une opposition, dans un milieu où nous les critiquons sans savoir ce qui se passe. Donc, maintenant je suis prêt à servir ce pays. Je suis prêt à défendre ce pays, je suis prêt à donner jusqu'à la dernière goutte de sang pour ce pays, je suis prêt, je ne veux pas décevoir ce monsieur-là. Je ne veux pas décevoir le chef de l'Etat, ce n'est pas possible de le décevoir. Ce n'est pas possible de décevoir quelqu'un qui s'est sacrifié autant pour son pays. Les gens ne savent pas que c'est un sacrifié, vous savez ça ? C'est un sacrifié, les gens ne le savent pas, je le sais. Je l'ai vu. J'ai envie d'être comme lui. J'ai envie de me sacrifier autant que lui, c'est quelqu'un qui porte le pays sur la tête, qui porte toute la responsabilité de notre pays sur la tête.

Etes-vous convaincu de ce que vous dites ?

Je m'engage, je ne suis pas un flagorneur. Et ceux qui me connaissent savent que ce que je dis là vient du fond de mon cœur. J'ai envie de travailler, je prie seulement le bon



Dieu qu'il me donne la force de ne pas décevoir et je prie ceux qui veulent m'aider à aider le chef de l'Etat à le faire. Aidez-moi à l'aider. Aidez-moi à vous aider. Nous avons un septennat des « grandes opportunités », j'insiste là-dessus, faites en sorte que le peuple camerounais soit content. J'ai envie de faire en sorte que le peuple camerounais sente qu'il a un chef qui l'aime et qu'il sache que ce chef a mis des gens qui aiment ce peuple et qui veulent le bien et le bonheur de ce peuple. Ce septennat des « grandes opportunités » est vraiment la chance pour le Cameroun, il faut en bénéficier. Que les fauteurs de troubles ne dérangent pas et que la paix puisse régner, chacun va trouver son compte. Il [le président de la République, Ndlr] a rappelé, les fondations sont claires et précises pour l'industrialisation du Cameroun. Pour l'énergie d'ailleurs, il a commencé par baisser les prix de l'électricité et de l'eau, on attend encore de grands changements, et je pense que ça vient. Je pense aux salaires. Je pense qu'il y a les choses qui vont arriver. Je voudrais remercier le chef de l'Etat de m'avoir distingué en me nommant ministre délé-

gué auprès du ministre de la Justice, garde des Sceaux. Je voudrais remercier également le chef de l'Etat de m'avoir placé auprès d'un sage, le ministre d'Etat Laurent Esso, auprès de qui j'apprends le métier de ministre et qui ne ménage aucun effort.

Vous sortez d'un parti politique de l'opposition, vous venez d'entrer au gouvernement, quels sont [justement] vos rapports avec votre hiérarchie directe ?

J'ai souvent honte si je sors pour partir à 22 h et je trouve en bas que sa voiture est encore là, mais je dis comment moi je vais partir le premier alors que mon patron est encore là. Ça m'est arrivé une fois, alors maintenant moi j'envoie vérifier qu'il est parti avant de partir. Je ne peux pas partir quand il est là. Je voudrais arriver le premier et partir le dernier, pas question que je parte avant le patron. Vraiment je suis là, je me suis juré de réussir, je me suis juré de donner ce que j'ai pour que le peuple camerounais soit heureux, pour que le peuple camerounais reconnaissent les bienfaits de ce Président, je veux servir tous les Camerounais, oui je veux servir ce pays.

COMMUNIQUE - PRESSE

LA SOCIETE CHANAS ASSURANCES S.A A LE REGRET D'INFORMER SES CLIENTS, PARTENAIRES, ET LA COMMUNAUTE DES ASSUREURS ET DES AFFAIRES DU DECES DE MADAME **CASALEGNO JACQUELINE**, SURVENU CE 22 JANVIER 2019 A DOUALA DES SUITES D'UNE COURTE MALADIE A L'AGE DE 93 ANS.

PIONNIERE DE L'ASSURANCE AU CAMEROUN, MADAME **CASALEGNO JACQUELINE** A ETE ACTIONNAIRE-COFONDATRICE ET ANCIEN PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE CHANAS ASSURANCES S.A PENDANT PLUSIEURS DECENNIES.

EN CETTE DOULOUREUSE CIRCONSTANCE, LA SOCIETE CHANAS ASSURANCES S.A ADRESSE A LA FAMILLE DUREMENT EPROUVEE SES SINCERES CONDOLEANCES.

LES MODALITES PRATIQUES LIEES A L'ORGANISATION DE SES OBSEQUES SERONT COMMUNIQUEES ULTERIEUREMENT.

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT,

EBONGO DIEUDONNE MAGLOIRE

Mutations

Communiqué

Madame **Essono Nanga Suzanne**, chargée de clientèle à la South Media Corporation (SMC), société éditrice du quotidien Mutations, absente de son poste de travail depuis le 7 janvier 2019 est invitée à le rejoindre dès publication du présent communiqué, faute de quoi elle sera considérée comme démissionnaire.

(é) Le Directeur de publication

Programme des obsèques

D'AMANINGO Eugenie épouse EKANI

1986 - 2019



Vendredi 25 janvier 2019

10H : levée de corps à la morgue du Cfta Ekounou
11H : Départ de la dépouille pour le village Nkolmewouth par Mbankomo
13H : Installation de la dépouille au domicile familial du mari à Nkolmewouth
15H : Prière
18H : Messe suivie de la grande veillée avec corps

Samedi 26 janvier 2019

9H : Arrivée et installation des étrangers
9H30 : Mise en place et début des cérémonies traditionnelles
10H : Messe suivie des témoignages
11H30 : inhumation
12H30 : Collation

Changement climatique

La solution par l'aménagement du territoire

Une cartographie du foncier peut aider à préserver des espaces pour la séquestration du carbone, à en croire les différents échanges dans le cadre de la semaine du foncier ouverte le 21 janvier à Yaoundé.



Par Adrienne Engono Moussang

La forêt, parce qu'elle séquestre le carbone intervient dans la lutte contre le réchauffement climatique. C'est encore cette forêt qui abrite les différentes ressources naturelles, bois, espèces fauniques, mines, eau, entre autres et fait l'objet de toutes les convoitises : exploitations forestières, minières et agro-pastorales. Avec à la clé de nombreux conflits régulièrement signalés sur le terrain où se chevauchent, aires protégées, forêts communales, unités forestières d'aménagement (Ufa), exploitations minières, etc. Les communautés riveraines à qui les terres ont été parfois arrachées payent souvent le plus gros tribut, et peuvent se livrer à la braderie des espaces et à la destruction de la nature qui aide dans la lutte contre les méfaits du changement climatique.

Dans le cadre de la semaine du foncier qui se tient du 21 au 25 janvier à Yaoundé sur le thème : « la gestion locale du foncier » le Réseau de lutte contre la faim (Relufa) a organisé une rencontre de partage d'expériences sur l'aménagement du territoire. Sandrine Kouba, responsable des programmes au Relufa, ne doute pas que l'aménagement du territoire va limiter ces conflits et permettre à chaque citoyen de mener son activité pour son épanouissement. Aménager le territoire c'est



L'aménagement du territoire, une solution à la coupe anarchique de bois.

« affecter la terre aux différents usages et s'assurer que toutes les composantes ont été prises en compte », relève-t-elle en insistant sur le fait que les chevauchements sont une source d'insécurité et de faim. Une réalité reconnue par Arnaud Afana, démographe-environnementaliste qui rassure qu'un travail a débuté en 2014 pour la création des outils d'aménagement du territoire. Des outils qui s'inscrivent dans la politique de l'amé-

nagement du territoire dont jouit déjà le pays.

Toutefois, il reste à relever le défi de la fédération des différentes administrations sectorielles pour l'harmonisation des outils. Une préoccupation constante pour le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières dont un des responsables rappelle que la circulaire du 1er avril 2014 signée du Premier ministre indique que la mise à disposition des terres aux investisseurs respecte le processus de consensus entre les différents ministères. « La multiplicité des plans d'aménagement est un gros handicap. Nous savons que pour obtenir un permis minier, il faut un document qui donne droit à la terre. Ce peut être un titre foncier qui donne droit à la parcelle », clarifie celui qui révèle que le programme du cadastre national qui a déjà enregistré des avancées et le chantier de numérisation des titres fonciers vont permettre d'améliorer la situation.

Seulement, s'interroge le député Dissaké : « qui lutte donc si les populations sont régulièrement mises à l'écart des procédures qui les concernent bien ? » Une question qui va certainement trouver une réponse dans les différents échanges qui alimentent les débats de la semaine du foncier organisée par le Centre pour l'environnement et le développement (Ced).

Samuel Nguiffo

Arriver à un consensus entre les chefs traditionnels et les femmes

Le secrétaire général du Ced relève quelques objectifs poursuivis par la semaine du foncier.



Par Adrienne Engono Moussang

Pouvez-vous mesurer l'impact des semaines du foncier que vous organisez depuis des années ?

Le thème choisi pour la semaine du foncier cette année est : « la gestion locale du foncier ». On a constaté que c'est au niveau local que la gestion quotidienne de la terre pose problème avec des conflits, des tensions sur la terre avec les tensions démographiques, l'arrivée de grands projets d'investissements ou d'infrastructures ; tout cela est localisé quelque part. Et c'est au niveau local qu'on a des acteurs qui au quotidien cohabitent et peuvent choisir de rentrer en conflit ou choisir d'imaginer les solutions pour prévenir lesdits conflits.

Qu'est-ce qui est donc fait par la suite ?

Une fois qu'on a bien compris, les défis de la gestion du foncier au niveau local dans toutes les régions à partir d'un échantillon représentatif, on peut commencer également à réfléchir sur les solutions. Et certaines des solutions sont imaginées au niveau local par les acteurs locaux eux-mêmes. C'est ce qu'ils présentent pendant et qu'on va étudier et éventuellement adapter dans certaines régions du pays ; ensuite les formuler sous forme de proposition pour la réforme de foncière. Donc, beaucoup de régions connaissent le même type de problèmes. Dans certaines des régions, les acteurs locaux ont imaginé des solutions. Et ces solutions, parfois marchent très bien mais ailleurs des gens n'y ont pas pensé. Quand on fait le partage d'expériences, ces acteurs qui sont créatifs présentent ce qu'ils ont fait. Pour cette année, on a le secteur privé, on a les compa-



gnies expriment leurs difficultés, et cela pourra aider de réfléchir, avec elles, sur le meilleur moyen de trouver des solutions locales. On a les maires qui sont, on pourrait dire jusqu'ici, les grands exclus de la gestion de la terre ; exclus parce qu'en 1974 quand la législation était faite on n'avait pas de maire. L'Université qui souvent n'a pas été là est présente.

Ces innovations sont-elles des leçons tirées ?

Nous avons aussi des projets. Il y a beaucoup de projets qui travaillent sur la terre, il y a beaucoup de projets qui

travaillent sur d'autres questions mais avec une incidence sur la terre. On les a invités pour essayer également de partager avec eux les expériences qu'ils ont sur le terrain, les défis qu'ils rencontrent. En gros on a essayé de faire le maximum, mais on est certain qu'il y a des acteurs qu'on a oubliés. On pense que les années qui viennent, on aura de nouveaux acteurs qui viendront. L'objectif c'est d'avoir, au cours de la semaine une sorte de forum, où des acteurs discutent, échangent, des relations se nouent même où on commence des dynamiques qui se poursuivront même en dehors des organisateurs parce qu'il y a des relations vont se nouer ici et qui vont donner lieu à des collaborations après tout ce que nous sommes en train de faire.

Les sessions passées ont-elles apporté un petit changement ?

L'une des sessions passées portait sur le foncier rural, avec les chefs qui disaient : on veut avoir un espace vital communautaire qui est propriété collective d'un village, mais on voit que cette idée fait son chemin. Jusqu'ici ce qu'on voit qu'il n'y a pas d'opposition à cette idée-là. Quand on écoute l'administration parlementaire on voit bien que cette idée n'est pas discutée. Il n'y a pas de contestation de cette idée. On a également parlé du droit foncier des femmes. Cette question également, depuis ces années-là, continue d'être discutée, mais on a l'impression qu'on avance un consensus. Et demain on aura un dialogue entre les chefs et les femmes, pour continuer la réflexion sur cette question.

Développement de l'économie numérique

Les défis de 2019

La première journée de la convention des responsables des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelle du Minpostel a permis de relever les principaux points pour une meilleure industrie numérique au Cameroun.

 Par Perrine Masso

« Il est indispensable que nous fassions davantage pour intégrer les progrès du numérique dans le fonctionnement de nos services publics et de notre économie. La société digitale qui s'annonce n'attendra pas les retardataires ». Tels sont les propos du chef de l'Etat dans son adresse à la Nation le 31 décembre 2018. Dans cette visée, depuis hier 23 janvier dernier, les responsables des services centraux, déconcentrés et les structures sous-tutelle du ministère des Postes et Télécommunications (Minpostel) se sont réunis avec pour effet de mettre en exergue les importantes opportunités qu'offre le secteur du numérique et arrêter les nouvelles stratégies qui permettront de les mettre en valeur.

Dans son propos de circonstance, Minette Libom Li Likeng qui présidait les travaux s'est montrée rassurante quant à l'évolution du numérique au Cameroun. En effet, elle s'est dite satisfaite du fait que le Cameroun soit classé 10e en Afrique, en matière de commerce électronique alors qu'aujourd'hui environ 35% de Camerounais utilisent internet pendant que trois quarts de la population d'Afrique n'ont pas encore commencé à l'utiliser. Mais, « malgré ces avancées notoires, il faut noter tout de même qu'il reste encore beaucoup à faire pour que le Cameroun puisse s'arrimer aux standards internationaux », précisait la Minpostel.

Au rang de ces défis, la question d'accessibilité accrue des Camerounais à l'internet haut débit, l'accompagnement et l'encadrement des initiatives et projets qui témoignent du génie des jeunes camerounais, le renforcement de la régulation

en vue de l'assainissement des activités du secteur, la restructuration de la poste camerounaise afin d'en faire un secteur moderne sans oublier la question de la réduction de la fracture numérique, figurent en grande ligne. La conférence sert donc de cadre pour définir de nouvelles stratégies qui serviront de feuille de route pour l'année qui vient de commencer.

Les premières idées présentées par Christian Pout, directeur du Think Tank Ceides (Centre d'études internationales, diplomatiques, économiques et stratégiques), sont intitulées « les facteurs clés du succès des Tic ». Des facteurs ayant permis à certains pays comme le Nigéria de se démarquer. Il s'agit des politiques, des lois et des règlements qui permettent de construire toutes les innovations réali-



La Minpostel Minette Libom Li Likeng.

sées dans le champ des Tic, des infrastructures qui devraient exister grâce à un partenariat public et privé, de l'éducation et des savoir-faire, importants pour le développement du secteur. Et enfin, une attitude d'ouverture et d'acceptation des Tic car « si nous sommes tous des technophobes, tous ces progrès ne pourront jamais avoir de l'impact sur notre pays » a-t-il précisé. Cette conférence a porté sur « le secteur des Postes et Télécommunications, un gisement d'opportunités ».

William Elong

Algo2 est un drone adapté aux pays africains

Le Ceo de WillBrothers invité en qualité de Success Story lors de la convention du Minpostel revient sur son nouveau produit sur le marché.

 Par Perrine Masso et Rachel Ngo Nwaha (Stagiaire)

Vous avez pris part à cette conférence en tant que Success Story et vous venez d'ailleurs de mettre sur le marché un nouveau projet...

Algo2, c'est le nouveau drone que nous avons lancé sur le marché parce que lors de la présentation officielle, nous avons présenté un premier modèle. Mais pendant près d'un an on s'est rendu compte qu'il avait beaucoup de limites techniques en termes de capacité de vol, en termes de distance etc. Ainsi, pendant six mois, nous avons complètement arrêté avec la commercialisation. Nous avons même cru que l'entreprise allait faire faillite. On avait plus de demandes que ce que l'on pouvait adresser techniquement. On a donc décidé de faire des affaires avec des sous-traitants, des partenaires et de garder la partie cahier de



charge. Nous donnons les caractéristiques qui nous intéressent, et notre partenariat était de travailler avec des gens qui ont la capacité de produire.

Quelles sont les spécificités de ce nouveau drone ?

Il peut voler à plus de 25 kilomètres. Algo 2 a été testé par un partenaire au niveau du désert de Dubaï. Donc Algo 2 est adapté aux climats de type sahélien donc propre aux

pays africains. Il peut embarquer des caméras de bloc tourne pour les missions d'inspection. Le drone est vendu à un prix assez raisonnable soit 10 000 dollars pour le modèle du secteur privé et 100 000 dollars pour les Etats car ce sont eux notre cible.

Le chiffre d'affaires de votre entreprise a remué la toile pendant quelques jours. Qu'en est-il ?

La première levée de fonds que nous avons réalisée était de 120 millions de Fcfa. C'est cette somme qui nous a permis de payer les locaux, de recruter les premières équipes et d'importer le matériel. Il y a un point que je trouve important et donc je voudrais parler. Pendant un bon moment on a taxé nos drones en disant qu'ils ne sont pas 100% camerounais parce que toutes les pièces ne sont pas fabriquées localement. Je demande à ceux-là de me donner un exemple de drone dont toutes composantes viennent d'un même Etat, cela n'existe pas. Toutes les pièces de notre drone ne sont pas faites au Cameroun. Un appareil de ce genre a toujours des composantes qui viennent de parts et d'autres. La plus-value c'est la partie logistique que nous faisons ici au Cameroun. Avec cette entreprise, nous avons créé plus de 10 emplois directs au Cameroun. Nous avons des distributeurs dans plus de six pays qui sont déjà implantés. Nous signons des partenariats avec ces petites entreprises déjà implantées dans certains pays, et celles-ci deviennent nos distributeurs locaux.

Charles-Aurélien N'Tolla

La foire sera en simultané à Douala et à Yaoundé

Le promoteur de la Foire humanitaire du livre parle de la 13^{ème} édition et donne les raisons du report de celle-ci dont la tenue était prévue du 21 au 26 janvier 2019.

 Par Marthe Ndiang

D'après nos informations, la Foire du livre prévue du 21 au 26 janvier va être reportée. Peut-on connaître les raisons de ce report ?

Des contraintes techniques liées à la mer et au bateau. Le bateau a accusé à peu près sept semaines de retard. Or sur les prévisions on était largement en avance. Mais comme vous savez, ça peut arriver à tout le monde ces choses-là. Ça vous arrive à la rédaction que le papier ne soit pas prêt par exemple (sourires). Donc, c'est tout simplement cela. En même temps, ça nous permettra de tester quelque chose d'autre qu'on n'avait pas fait jusqu'à maintenant. C'est-à-dire de faire la Foire en simultané sur Douala et Yaoundé. Ce sera du 2 au 7 février prochain. Nous remercions d'ailleurs le canton Bell, la Communauté urbaine de Douala (Cud) et la Communauté urbaine de Yaoundé (Cuy) ainsi que tous ceux qui nous soutiennent là-dessus. Le container sera là. Il est prévu maintenant pour le 28 janvier et on va éviter d'annoncer une nouvelle date. Dès qu'il sera au port, on va faire une grosse communication avec le soutien des médias pour pouvoir l'annoncer.

Quel est le nombre d'ouvrages attendus à cette 13^{ème} édition ?

Comme toujours, la cargaison est importante. Il y a 60 000 livres. Plus de la moitié va aller aux écoles, aux universités, avec la particularité pour « Normal sup » Bertoua. Pour le grand public entre 20 000 et 30 000 livres. Et tous les domaines sont concernés. Ce sont des livres qui nous vien-

nent des dons de particuliers, des dons d'écoles, des dons des maisons d'édition, des dons de centres de lecture.

Tous les domaines sont concernés mais les métiers de droit sont à l'honneur cette année. Pour quelle raison ?

Tout simplement parce que c'est là-bas que nous avons eu le plus de soutien. Ce n'est pas des livres qu'on achète. Ce sont des livres qu'on nous donne. Une maison d'édition qui vous suit depuis 13 ans et qui juge que nous donner 1000 livres par an n'est plus important et nous en donne 6.000 on ne va pas refuser. Donc le droit est à l'honneur. On pouvait nous donner des livres de médecine, mais c'est tombé que c'est des livres de droit. On dit déjà à tous ceux qui sont dans ce domaine-là que ce soient les étudiants, les magistrats, avocats, huissiers que, cette année sera une année du livre de droit et que les livres sont exceptionnels.

Couvrir les dix régions était l'un des objectifs que vous vous étiez fixés au démarrage de cette aventure il y a 13 ans. Où en êtes-vous exactement aujourd'hui ?

Les dix régions, on s'est loupé là-dessus. Je dis qu'on s'est loupé certes, mais ce n'est pas vraiment ça. C'est juste que les moyens nous font défaut. Et puis, il y a eu un problème de sécurité que vous connaissez. On n'a pas pu les atteindre jusqu'à maintenant, mais on est quand même dans la bonne moyenne. Sur les dix, on a atteint sept. C'est déjà une petite fierté pour nous.

C'est juste un concept pour permettre à toutes couches sociales, d'accéder aux livres, en apportant une participation symbolique. Donc si vous avez un enfant en médecine et que vous gagnez, je prends le salaire moyen en France, pour lui acheter autant de livre de médecine qu'il faut, et quand on connaît le prix de ces livres là, ça serait assez difficile. Nous on met un concept qui permet aux parents de les avoir à un prix symbolique.



Stacey Fru

Une plume juvénile

A 11 ans, la jeune fille est comptée parmi les écrivaines des plus jeunes du monde.

 Par Vanessa Bassale

« Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre d'années ». Cette phrase très connue de Corneille s'applique à Stacey Fru et son amour pour la littérature. A seulement 11 ans, la jeune fille compte déjà trois ouvrages publiés. Le premier « *Smelly Cats* », 108 pages, raconte l'histoire de deux cousins en quête de popularité dans leur école. Ce livre, c'est dans son temps libre qu'elle l'a écrit. « *J'ai découvert un manuscrit dans sa chambre lorsqu'elle avait six ans* », se souvient Victoire Mbongshu, sa mère. Quelques mois plus tard, le manuscrit qui est publié suscite la curiosité non seulement des lecteurs mais aussi des autorités sud-africaines.

En peu de temps, elle sort deux autres livres parmi lesquels le célèbre « *Bob and the snake* ». Des ouvrages qui lui permettent d'obtenir le prix de la National Development Agency dans la catégorie Best Early Childhood Develop-

ment. Une reconnaissance qui rime avec responsabilité. En effet, son emploi de temps est désormais très chargé. Toutefois, entre cours de chant, de danse, de guitare, conférence et interview accordée à la presse, Stacey Fru trouve toujours du temps pour se consacrer à la fondation qui porte son nom. C'est désormais dans cet établissement qu'elle passe la majeure partie de ses journées. Sa mission en 2019 : voyager en Afrique et organiser des ateliers d'écriture pour des enfants défavorisés.

« *Dans mon prochain livre, Tim's Answer, je veux dire aux Africains que tout ce qui vient de l'Occident n'est pas forcément bien. Et qu'on ne doit pas toujours se comparer aux personnes à qui on veut ressembler* », renseigne celle qui compte quitter aborder des questions plus sérieuses. Et de poursuivre « *Ne laissez personne vous dire que le ciel est la limite. Car il y a des traces de pas sur la lune. Donc, allez*



chercher les étoiles. »

Née à Johannesburg, Stacey Fru est Camerounaise d'origine. Ses parents, ressortissants de la région du Nord-Ouest ont quitté le pays de Mongo Beti en 1990.

Fecasso

Deux structures renaissent des cendres

Le Conseil d'administration de cette fédération vient d'adopter les textes portant organisation de la Dtn et de la commission médicale.



Par Claude Olivier Banaken

A la suite de plusieurs autres associations sportives, la Fédération camerounaise des Sports pour sourds (Fecasso) s'arrime à la loi du 11 juillet 2018, portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.

Conformément à ses dispositions statutaires, la Fecasso a tenu son Conseil d'administration de fin de saison 2018, hier mercredi 23 janvier au siège du Comité national paralympique du Cameroun, au quartier Nkoldongo à Yaoundé. Sous la présidence de Jean-Pierre Pemha, les membres dudit conseil d'administration ont procédé à l'adoption des textes régissant le fonctionnement de la Fecasso, sous réserve de leurs approbations par l'Assemblée générale de cette structure, prévue dans les prochains mois. « Il est question aujourd'hui de s'arrimer aux nouvelles lois comme nous le recommande le ministère des Sports et de l'éducation physique ». Propos de Jean-Pierre Pemha, président de la Fecasso, traduits par Georges Olivier Bassilekin, responsable de la communication au sein de cette fédération. L'une des résolutions majeures prises lors de ces assises est l'adoption des textes portant organisation de la Direction technique nationale (Dtn), ainsi que ceux de la commission médicale au sein de la Fecasso. « Nous nous préparons déjà au renouvellement des organes dirigeants dans les Fédérations. Avec la Dtn, nous allons améliorer notre fonctionnement », affirme Jean-Pierre Pemha, qui avoue aussi que leurs « athlètes ont connu beaucoup de problèmes de santé la saison écoulée », d'où l'organisation



Une vue de la salle de travail.

de la commission médicale.

En attendant le lancement de la nouvelle saison et du processus électoral au sein des Fédérations civiles nationales, le Conseil d'administration de la Fecasso a eu l'occasion de revisiter le chemin parcouru de 2011 (date de création de cette fédération, Ndlr) à 2018, dans tous ses domaines d'activités.

A l'exception de la Fédération camerounaise de football

(Fecafoot), qui jouit d'un statut particulier, les exécutifs élus à la tête des autres fédérations en 2012 pour une olympiade de quatre ans, ont achevé leur mandature en 2016. Mais depuis lors, le renouvellement des organes dirigeants n'a pas encore eu lieu, en dépit des grincements de dents que cela a pu provoquer à travers de nombreuses luttes de leadership au sein des dites Fédérations.

Tropicale Amissa Bongo

Les Camerounais broient du noir au Gabon

Les six cyclistes nationaux engagés à cette compétition jouent pratiquement les derniers rôles.



Par Désiré Domo

La Tropicale Amissa Bongo (Tab)- compétition cycliste internationale par étapes organisée par le Gabon- se court depuis lundi dernier. Comme à l'accoutumée des cyclistes camerounais y prennent part. Pour la 14e édition qui se déroule cette année et qui est effective depuis quatre jours déjà, 6 coureurs nationaux y sont engagés. Mais, comme c'est le cas depuis pratiquement quatre ans, les sprinters du Cameroun effectuent des piètres prestations. Cela se vérifie encore cette année. Alors que les six ambassadeurs camerounais en terre gabonaise pensaient se racheter au cours de la troisième étape hier 23 janvier après les deux premiers faux pas, Clovis Kamzong Abosolo et ses coéquipiers ont à nouveau perdu de vitesse. Au bout des 98 km séparant Leconi de Franceville (longue de 98km), le classement général a révélé que les coureurs camerounais sont encore à la traîne. Le premier Camerounais à franchir la ligne d'arrivée est Michel Tientcheu. Il enregistre certes le même temps d'arrivée que le vainqueur de l'étape, l'Erythréen Biniam Hailu. Mais, son nom est noyé dans le classement. Il se hisse notamment à la 45e place sur les 82 coureurs engagés dès le départ. Clovis Kamzong Abosolo, le plus grand espoir camerounais dans cette

compétition caracole au 76e rang. Or, à l'issue de la deuxième étape mardi dernier, le sociétaire de la Snh vélo club menait le peloton côté camerounais. Il était justement 11e au classement de la deuxième étape entre Franceville et Okondja et 42e au classement général, à 1'2" du maillot jaune.

Malheureusement au cours de l'étape d'hier, son engin eu une panne mécanique, à 5 km de l'arrivée alors apprend qu'il menait le peloton. Une panne qui va lui causer un énorme retard. Même si à la fin, le Lion du vélo remporte le prix de la combativité de l'étape du jour et reste le premier camerounais au classement général de la Tropicale Amissa Bongo 2019. Il est également le deuxième meilleur grimpeur.

Les autres sprinters camerounais se battent corps et âmes. Sauf que depuis lors, ils ne font que dégringoler.



Tab 2019. Plus que quatre étapes et ce sera la fin.

La caravane amorce sa quatrième étape sur les sept en lice ce 24 janvier. Le maillot jaune reste sur les épaules de l'Italien Niccolo Bonifazio. La compétition s'achève le 27 janvier prochain.

Coupe de la Confédération

Coton sport dénonce une « fraude »

Le club de Garoua via la Fecafoot vient officiellement de saisir la Caf aux fins d'application du règlement en la matière.

 Par Dimitri Mebenga

Par le biais de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), Coton sport de Garoua qui vient d'être éliminé de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf) a saisi l'instance faîtière du football lundi 21 janvier dernier avec pour objet « dénonciation d'irrégularités sur le cas du joueur Kwame Bonsu lors des matches de cadrage no 87 et no 88 de la Coupe de la Caf » en sollicitant que le règlement de cette compétition soit appliqué.

En effet les 13 et 20 janvier 2019 respectivement au stade militaire de Yaoundé et au stade Baba Yara de Kumasi au Ghana lors des rencontres (aller-retour) ayant opposé Coton sport de Garoua à Ashanti Kotoko de Kumasi en Coupe de Confédération africaine de football (Caf). Une irrégularité a été constatée sur le joueur Kwama Bonsu du club ghanéen. En effet, le joueur a pris part à la rencontre du 13 janvier 2019 sous le dossard no 8. A la surprise des cotonculteurs, le 20 janvier à Kumasi, le même joueur portait le dossard no 3. Ayant constaté ce fait au cours du match retour, « nous sommes allés à la mi-temps vers le quatrième arbitre pour porter à son attention cette situation car nous n'avons pas eu accès au commissaire du match. Mais nous n'avons pas été compris par rapport à notre volonté de porter des réserves », s'enrage le président de Coton sport, Fernand Sadou qui motive sa démarche à la lumière de l'article 6 alinéas 5 des règles de la compétition de la Coupe de la Caf qui précise qu'un joueur ne peut avoir qu'un seul numéro de dossard. Cependant, Kwama Bonsu est enregistré à la Caf sous le dossard 8 et à Kumassi sous le 3. Cette situation emmène à penser aux dirigeants du club de Garoua que ce joueur usurpe une identité ou n'est pas titulaire d'une licence régulièrement établie par la Caf. Dans tous les cas selon les responsables de Coton sport, il y a « fraude ».

Selon le président de Coton sport, à la fin de la rencontre, son staff et lui se sont dirigés vers les vestiaires des officiels, mais ils ont été refoulés par les forces de l'ordre.



Coton Sport de Garoua.

« Nous nous sommes résignés à aller vers les officiels dans leur hôtel, mais à notre grande surprise, ils ne séjournent pas dans l'hôtel indiqué dans le programme », peut-on lire sur la correspondance.

Il explique, « après plusieurs tentatives de recherche dans les hôtels de la ville au bord d'un taxi, nous sommes finalement tombés dans le bon hôtel où séjournait le commissaire de match, monsieur Martin Gomez madame Latri Kayi Lawson-Hogban, assesseur du match ayant trouvé ledit commissaire devant sa machine à la réception, nous lui avons présenté les faits en lui rappelant que lors de la réunion technique, nous lui avons demandé si la Caf n'avait pas mis à sa disposition

la liste des joueurs engageables pour cette rencontre. Il nous a répondu par la négative. Quant il est revenu, il nous a signalé qu'il ne lui était plus possible de le mentionner dans son rapport et que nous devons saisir notre Fédération pour écrire à la Caf, il a de suite effacé tout ce qu'il avait déjà noté dans son rapport ».

Arbitrage

La Fecafoot recycle les « hommes en noir »

 Par Dimitri Mebenga

Dans la perspective du démarrage des prochains championnats d'Elite, la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) a initié un stage de recyclage et de mise à niveau des arbitres qui ont été retenus pour officier ces rencontres. Il s'agit des arbitres et arbitres assistants pour la ligue 1, arbitres et assistants pour la ligue 2 et les inspecteurs d'arbitres fédéraux qui doivent tous passer au centre technique de la Fecafoot au quartier Odza à Yaoundé. Les arbitres et arbitres assistants de ligue 1 ont entamé leur stage le 20 janvier dernier et l'ont achevé hier 23 janvier 2019. Les arbitres et assistants de ligue 2 prennent le relais dès demain 25 janvier et ce jusqu'au 28. Les inspecteurs d'arbitres fédéraux. D'après



Photo de famille.

un responsable dudit stage « il est question de doter les arbitres de nouvelles technologies qui ont vu le jour dans le domaine afin qu'ils puissent s'améliorer et que nous assistons de moins en moins aux contestations du corps arbitral ».

Cnosc

Le président du Comité national olympique et sportif du Cameroun (Cnosc) Hamad Kalkaba Malboum reçoit ce jour les vœux de nouvel an de ses collaborateurs. La cérémonie se tient dès 11h au siège du Cnosc au quartier Nkol-Eton à Yaoundé.

Fecahand

Dans le cadre de la reprise des activités de la saison 2019, le démarrage du championnat national d'élite de handball aura lieu le 16 février prochain. C'est la substance du communiqué signé de Laurent Kuete Tatsabon, secrétaire général de la Fédération camerounaise de handball (Fecahand), le 21 janvier dernier.

Mercato

Le marché des transferts (Mercato) se referme dans quelques jours. Plusieurs clubs de football se sont déjà offerts les services de certains joueurs. C'est le cas du Fc Barcelone et l'Olympique de Marseille qui ont respectivement recruté le Ghanéen Kevin-Prince Boateng et l'Italien Mario Balotelli. Le Black Star, prêté à Sassuolo devient le premier Ghanéen à jouer pour le club catalan. Il y sera jusqu'à la fin de la saison 2018-2019. L'accord comprend une option d'achat. L'Italien par contre effectue seulement un « glissement » de club puisqu'il reste en France. Il provient de l'OGC Nice.

SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDE



PARTICIPER À PROMOTE C'EST :

- Vivre une semaine dans un incubateur pour leaders de l'économie d'aujourd'hui et de demain
- Découvrir de meilleures opportunités d'affaires
- Découvrir des partenaires de choix
- Alerter son esprit vers les innovations
- Mieux comprendre les choix de ses concurrents
- Observer les nouvelles tendances de marketing et de communication
- Réfléchir aux besoins de perfectionnement professionnel de son entreprise
- Rencontrer de nouveaux clients
- Vivre l'expérience dans ce pôle d'émulation qu'est le Salon PROMOTE notamment pour améliorer son management, de la PME à la grande entreprise
- Faire mieux connaître sa production ou ses services sous le regard attentif des partenaires médias de PROMOTE
- Valoriser le visiteur-consommateur, arbitre de l'économie moderne



INTERNATIONAL EXHIBITION FOR ENTERPRISE, SME AND PARTNERSHIP OF YAOUNDE



PARTICIPATING AT PROMOTE IS:

- Living a week in an incubator for leaders of the economy of today and tomorrow
- Discovering better business opportunities
- Discovering partners of choice
- Meeting new customers
- Alerting your mind to innovations
- Better understanding of competitors' choices
- Observing new trends in marketing and communication
- Reflecting on your organization's professional development needs
- Experiencing the pole of emulation that PROMOTE offers in particular to improve its management, from SME to large enterprise
- Increasing awareness of its production or services under the watchful eye of PROMOTE's media partners
- Valorise the visitor-consumer, referee of modern economy

